



COMPTE RENDU

~

Comité social d'administration de réseau C.S.A. - R. Marine

Paris, le 21 juin 2023

Dans le cadre de la réforme des retraites et son traitement par l'exécutif, les fédérations syndicales du ministère des armées ont décidé de boycotter pour un temps toutes les instances nationales et locales de dialogue social n'ayant pas d'impact sur les droits individuels des agents. Pour mémoire, ce boycott a également associé les entités industrielles et les établissements sous tutelle du ministère tels que *Naval Group*, *Nexter* et l'IGESA.

La réunion de cette instance de dialogue social le 21 juin dernier était donc la première sous sa forme nouvelle de comité social d'administration de réseau, CSA-R en remplacement du comité technique de réseau, CTR.

L'UNSA Défense était représentée par **Martine AUTUORO**, **Valérie NOBILI**, **Christiane CLOAREC**, **Brigitte LEPAISANT**, **Boris TOUAÏBIA** et **Jean-François ARNAU**.

-

ORDRE DU JOUR

- 1- Approbation du règlement intérieur,
- 2- Désignation du secrétaire,
- 3- Approbation du procès-verbal du Comité technique réseau Marine du 22 novembre 2022,
- 4- Présentation de la directive relative à l'emploi des PC et de l'instruction d'organisation des RH-C,
- 5- Point effectif,
- 6- Point gestion,
- 7- ADSOM, association pour le développement des œuvres sociales de la marine / Entraide Marine,
- 8- Questions.

Le CSA-Marine s'est tenu en présence du vice-amiral d'escadre JANICOT, DPM, du contre-amiral SAMSON, adjoint du SSF et du Capitaine de vaisseau PERROT, directeur de la DSLM de Toulon ainsi que de délégations de la DPM/PC et des EFM.





Suite à la lecture des déclarations liminaires des organisations syndicales, OS (cf. déclaration UNSA sur les sites UNSA Défense) qui ont insisté sur le point dur de la réforme des retraites, la fonction du soutien dans la Marine Nationale, les rémunérations, le déficit d'embauches statutaires et les problèmes liés aux externalisations, le chef d'état-major de la Marine l'amiral VANDIER a tenu un discours mettant en exergue ces trois axes d'efforts déclinés dans le plan « *Mercator - recalage de la navigation* » : Marine combattante (développement de la force morale, militarité, résilience), Marine innovante (transformation numérique, travail en mode projet), Marine apprenante (rôle des écoles et de la formation continue).

Il s'est félicité de la nouvelle dénomination Direction du personnel de la Marine, DPM qui symbolise le travail commun des personnels relevant de Marine, civils comme militaires.

L'UNSA Défense s'attachera à ce que ce changement de nom ne soit pas qu'un symbole mais trouve une transcription dans la vie professionnelle des agents.

Le CEMM a salué le fort taux de participation lors des élections professionnelles de décembre 2022 notamment au sein de la Marine et évoqué l'importance du dialogue social.

Le chef d'État-major a par ailleurs noté le relatif consensus entre les forces politiques dans le cadre des travaux relatifs à la loi de programmation militaire, LPM 2024-2030.

L'UNSA Défense et les autres OS ont unanimement regretté la quasi absence des personnels civils des armées dans la lettre du projet présenté au Sénat. Nombre d'entre elles ont également souligné que sans soutien, aucune manœuvre opérationnelle ou déploiement n'était possible.

Le CEMM a été interrogé sur les parcours salariaux dans la fonction publique en général et le *turn-over* dans certains services sous sa responsabilité. Il a précisé laisser le soin aux fédérations nationales des OS de porter la question des salaires au bon niveau et que la question de l'attractivité et de la fidélisation des personnels civils était bien prise en compte par la DPM.

L'UNSA Défense, au-delà de la question des grilles des salaires qui ne dépend pas directement de la Marine demande au DPM à se faire le relai des préoccupations salariales auprès des instances supérieures.

1) Règlement intérieur

Le règlement intérieur n'a pas pu être validé en l'état. Il sera à nouveau présenté lors du prochain CSA.

L'UNSA Défense demande que des votes à bulletin secret pour certains scrutins puissent avoir lieu.

2) Désignation du secrétaire





Un secrétaire a été désigné à l'unanimité.

3) Approbation du PV du CTR Marine du 22 novembre 2022

Le procès-verbal du dernier CTR Marine a été approuvé.

4) Présentation de la directive relative à l'emploi des PC et l'instruction d'organisation des RH-C

La présentation de ces deux textes a donné lieu à des échanges fournis.

L'attractivité de la fonction publique en général, et de la Marine en particulier, ainsi que la compétition avec le secteur privé et notamment les industriels de la Défense pour attirer les compétences ont été au cœur des interventions.

L'UNSA Défense a déploré que nombre d'agents contractuels soient formés par les équipes en place alors qu'ils ne restent pas en poste bien longtemps. Cette précarisation de l'emploi génère un épuisement des équipes, une dispersion de leur temps et de leur énergie.

L'UNSA Défense a insisté sur un autre levier de l'attractivité pleinement dans les mains de la Marine : la conciliation vie privée - vie professionnelle par deux outils : le télétravail et la modulation des horaires de travail.

5) Point effectifs

. Plan de recrutement consolidé : 166 agents dont 48% d'agents de catégorie B et 10% d'ouvriers de l'Etat proportionnellement davantage dans les filières système d'information et de communication et logistique.

L'UNSA Défense déplore que de nombreux recrutements 4139-2 et contractuels ne soient pas plutôt pourvus par des recrutements ouverts aux concours.

. Flux : 111 départs dont 79 mises à la retraite, 166 arrivées.

. Vivier : 627 agents ont entre 49 et 53 ans (5 classes d'âge) ; 295, entre 28 et 38 ans (dix classes d'âge).

6) Point gestion

. Avancements : 150 avancements au choix, 37 par examens professionnels :

- techniciens à statut ouvrier : sept avancements, ouvriers d'Etat chefs d'équipe : huit avancements, ouvriers d'Etat non chefs d'équipe trente-deux avancements ;





- fonctionnaires : commandement de la Marine Paris, filière technique 17%, administrative 5% ; commandement en chef pour l'Atlantique, filière technique 10%, administrative 4% ; commandement en chef pour la Méditerranée, technique 13%, administrative 6%.

. Il existe treize emplois fonctionnels (conseiller d'administration de la défense, CAD ; conseiller technique de la défense CTD) au sein de la Marine.

. Complément indemnitaire annuel, CIA 2023 : 2 092 450 € ont été attribués au bénéfice de 2 055 agents.

. 429 agents télétravaillent au sein de la MN soit 17% de l'effectif civil.

L'UNSA Défense regrette que des blocages dogmatiques subsistent dans certains organismes en contradiction avec le cadre fixé par notre ministère.

. 2 924 formations ont été demandées, 1 565 réalisées pour un montant de 452 005 €.

7) Présentation de l'association pour le développement des œuvres sociales de la Marine / Entraide Marine

Cette association reconnue d'utilité publique est ouverte aux personnels de la Marine quel que soit leur statut et vient en complément des aides de l'action sociale des armées. Des aides financières ainsi que la prise en charge des frais de scolarité d'enfants d'agents décédés en service peuvent être accordées.

8) Questions des organisations syndicales (liste exhaustive disponible sur demande)

Vous trouverez ci-dessous une partie des questions posées avant le CTR et les réponses apportées qui ont donné lieu à de nombreux débats, c'est pourquoi nous vous invitons à prendre contact avec les élus pour plus de précisions.

. Formation des chefs d'organismes à la gestion des personnels civils.

La DPM propose des séminaires et tutoriels à destination du commandement.

L'UNSA Défense ne peut qu'approuver cette dynamique qui facilitera la gestion des agents.

. Indemnités (IMOMA, APRS)

. Etude GEPEEC au SSF





L'objectif est de réaliser des constats au niveau RH avec une prise de conscience à l'horizon 10 ans sur les évolutions démographiques ; les techniques avec les outils associés du SSF de Toulon. Le déclencheur a été le départ de 37 personnels civils à la retraite dans les 6 prochaines années.

Le calendrier associé est le suivant : lancée en 05/2022 sous pilotage du SD AGRH /TLN ; présentation au COMEX SSF le 17/10/2022 ; objectif : finaliser l'étude pour les travaux du REO2024.

. Travaux insalubres

Brest : 20 demandes reçues entre 2022 et 2023, les dossiers sont en attente d'un retour du CMG ; 6 refus en 2019-2020.

Paris : 3 dossiers en cours ; aucun refus signalé à ce stade.

Toulon : 11 dossiers traités entre 2022 et 2023 ; aucun refus signalé.

Cherbourg : 3 dossiers sont en cours, 2 en attente de retour du CMG ; aucun refus signalé.

. Prime informatique pour les ICD SIC/informatique.

La revalorisation de l'IFSE des ICD de la famille professionnelle SIC constitue une mesure catégorielle 2022. Cette revalorisation pérenne vise à renforcer l'attractivité et la fidélisation des ICD relevant de cette famille professionnelle, est de 234 € par mois (soit 2 808 € par an) et est applicable à compter du 1er janvier 2022.

Tout ICD est considéré comme relevant de la famille professionnelle SIC dès lors que son poste, tel que décrit dans le REO, pointe à hauteur de 51% sur de ladite famille.

Le stock est constitué des agents recrutés à partir du 1er janvier 2017, dans le corps des ICD, pour exercer dans des fonctions relevant, expressément, de la famille professionnelle SIC, dont l'activité, au 1er janvier 2022 relève toujours de la même famille professionnelle.

Le flux d'entrée est constitué des agents recrutés, détachés ou promus, depuis le 1er janvier 2022, dans le corps des ICD, pour exercer dans des fonctions relevant, expressément, de la famille professionnelle SIC.

La revalorisation des IFSE des ICD SIC à compter du 1er janvier 2022 a été effectuée sur les paies de juin/juillet 2022. 259 ICD SIC ont bénéficié de la mesure dont 11 relevant de la Marine.

L'UNSA Défense maintiendra un bon niveau de dialogue avec l'administration en bilatérale et en CSA.
Ce fut le cas pour ce premier CSA de réseau Marine en ce début d'été 2023.





~

Pour toutes questions n'hésitez pas à contacter vos élus du CSA R marine :

Martine AUTUORO, VALERIE NOBILI, CHRISTIANE CLOAREC, BRIGITTE LEPAISANT, Boris TOUAIBIA, Jean-François ARNAU.



UNSA Défense-78 et 80 rue VANEAU
75007 PARIS - ☎ 01 42 22 37 02

✉ federation@unsa-defense.org

🌐 portail-unsa.intradef.gouv.fr

🌐 www.unsa-defense.org

🐦 @UnsaDefense

📘 www.facebook.com/UNSADefense

📺 Unsa defense diffusion